

Bilan environnemental CPIER 2015/2020 Massif du Jura

Code	Ain	Doubs	Jura	MJ	TdB	TOTAL
ADM	5 000,00 €	13 650,50 €	16 904,50 €	72 848,03 €		108 403,03 €
I.1	191 500,00 €	403 452,03 €	127 115,50 €	114 954,00 €	52 848,30 €	889 869,83 €
I.2	15 349,00 €	53 606,00 €	53 784,00 €	93 682,00 €		216 421,00 €
II.1	362 904,52 €	4 950,00 €	211 438,94 €	696 681,02 €		1 275 974,48 €
II.2	179 667,90 €	260 797,92 €	163 135,75 €	199 333,00 €		802 934,57 €
II.3	1 132 004,20 €	1 172 322,16 €	1 075 917,29 €	1 012 930,00 €		4 393 173,65 €
III.1	816 033,54 €	682 870,67 €	526 557,47 €	375 572,65 €		2 401 034,33 €
III.2	6 832,50 €	0,00 €	53 932,00 €	332 815,51 €		393 580,01 €
IV.1				83 000,00 €		83 000,00 €
IV.2				108 761,03 €		108 761,03 €
TOTAL	2 709 291,66 €	2 591 649,28 €	2 228 785,45 €	3 090 577,24 €	52 848,30 €	10 673 151,93 €

TOTAL CONVENTION DE MASSIF	2 704 291,66 €	2 577 998,78 €	2 211 880,95 €	3 017 729,21 €	52 848,30 €	10 564 748,90 €
---	-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	--------------------	------------------------

Préambule :

Le territoire du massif du Jura est concernée par un classement en zone protégée soit au titre Natura 2000, des sites d'intérêt communautaire (SIC), de zones spéciales de conservation (ZSC) ou zones protection spéciales (ZPS) :

- Dans le département du Doubs, 29 sites sont classés Natura 2000 (12.5% du territoire) dont 20 sites d'intérêt communautaires et ou Zones Spéciales de Conservation, et 9 zones de Protection Spéciales.
- Dans le département du Jura, 40 sites classés Natura 2000 (21.9% du territoire). 28 bénéficient d'un classement comme site d'intérêt communautaire et ou Zones Spéciales de Conservation, 12 comme zone de protection spéciale.
- Dans le Territoire de Belfort, 5 sites sont classés Natura 2000 (soit 16.4% du territoire). 3 sites sont classés Zones Spéciales de Conservation ou et zone d'intérêt communautaire, 2 sites en zones de Protection Spéciales.
- Dans l'Ain, 26 sites sont classés natura 2000 dont 22 zones spéciales de conservation (ZSC) pour 76000ha et 4 sites classés comme zone de protection spéciale pour 45700ha. Soit environ 12% du territoire concerné.

Le périmètre du Parc du Haut Jura regroupe 22 sites Natura 2000. 88 % des communes adhérentes au Parc sont concernées soit 90 000 ha de milieux naturels ou 36% de la surface du Parc du haut Jura.

5 arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope (APPB) protègent la biodiversité remarquable du Massif du jura :

- le massif du Risoux

- le massif du Massacre
- le massif du Bois de Ban-Arobiers
- le massif de Haute-Joux (hors Parc)
- le massif de Combe noire (hors Parc)

Des arrêtés préfectoraux de protection de biotope complètent cette protection :

- le Marais de l'Etournel (Ain),
- les corniches calcaires du Jura et de la vallée de la loue

La chaîne du Haut Jura est classée « réserve naturelle nationale » avec 7 zones de quiétude de la faune sauvage.

Aussi, les DDT et la DREAL sont à chaque fois associées et leurs avis sollicités en matière d'évaluation d'incidence. Les prescriptions sont discutées et intégrées par les porteurs de projet avant de bénéficier des financements publics.

Les mesures :

I.1 Accroître la durabilité des systèmes de mobilité

Cette mesure visait à encourager l'optimisation des déplacements en proposant :

- des alternatives aux déplacements individuels en automobile,
- l'usage des transports collectifs,
- partager les véhicules
- de réduire les déplacements du quotidien afin de réduire les émissions de GES.

56 dossiers ont été déposés pour un montant global de 12 822 340.63 euros dont 889 869.83 de FNADT.

Dont :

- 21 projets dédiés aux mobilités douces (création de voies douces, sentiers touristiques) pour un montant global de 7 826 571.04 euros dont 361 046 euros de FNADT
- 13 projets de covoiturage pour un montant global de 1 016 528 euros dont 251 364.5 de FNADT
- 12 projets concernant la mise en place d'une stratégie globale sur les mobilités à l'échelle du territoire pour un montant global de 1 266 732 euros dont 135000 euros de FNADT.
- 10 projets d'aménagements pour un coût global de 2 712 509.59 euros dont 142459.33_euros de FNADT

Les critères de sélection :

- ✓ impact sur l'utilisation de l'automobile, et l'émission des GES,
- ✓ l'intégration paysagère des investissements,
- ✓ l'interopérabilité et complémentarité des systèmes.
- ✓ le niveau de réponse apporté par le projet à la problématique de mobilité des touristes,
- ✓ la complémentarité des systèmes,
- ✓ l'intérêt frontalier du projet,
- ✓ l'inscription du projet dans une stratégie globale.

Les mobilités douces : 21 projets

Inscrites dans le cadre de stratégies territoriales (Haut Jura Arcade, Portes du Haut Doubs, Ccom des Rousses, Doubs Central, Pays bellegardien et du Bugey), elles concernent principalement des lieux à fortes fréquentations touristiques. Elles contribuent au repositionnement de l'activité touristique du massif du jura vers un tourisme toutes saisons et durable, mais aussi à l'amélioration de la qualité de vie des habitants du massif.

Les projets se veulent une alternative à la voiture et s'inscrivent dans une stratégie globale de transition environnementale (Exemples de Bugey Sud, du PRN Haut Jura, du Pays Lédonien, de Frasnès), nombre de territoires se sont dotés d'un plan ou schéma de mobilités.

Exemple: aménagement de l'accès au site sportif (tremplin de saut à ski) Coût 792 488,00 € dont 140 000€ de FNADT.

Le projet vise la mise en place d'un chemin piétonnier le long des RD 437 et 46, l'installation d'une signalétique et l'aménagement d'espaces verts et de mobilier urbain entre le cœur du village de Chaux-neuve et l'accès aux tremplins de saut à ski ou d'arrivée de la TransJurassienne. Le site est connu pour ces compétitions nationales et internationales, générant d'importants flux de population (+ 12 000 personnes). Le projet sécurise les cheminements piétonniers tout en préservant les paysages et la biodiversité. Le tracé a été réalisé en parallèle à la RD 437 et 46 afin de limiter l'empiètement sur les côtés. Le bois a été privilégié dans les aménagements, conformément aux avis DTT et DREAL.

Exemple Aménagement de liaisons douces de la Communauté de communes de Frasnès- coût total de l'action à 604 750 € HT dont 120 000€ de FNADT

Ce projet concerne l'aménagement de 1700 mètres linéaires de piste piétonne et cyclable et l'installation d'une signalétique. Il s'inscrit dans le cadre du PLUI et du schéma mobilité de la communauté de communes. Les recommandations de la DDT ont été intégrées et suivies (largeur de piste, aménagement). La prise en compte des obligations générées par les arrêtés de biotope ou natura 2000 ont été respectées avec une attention particulière pour la traversée des tourbières (tracés précis, platelage et passerelle bois, signalétique, panneaux interprétations..).

Exemple : Sentier des carrières à Cerin coût : 77 007,33 € TTC dont 23 102,20 € de FNADT

Le conservatoire des espaces naturels Rhone Alpes a souhaité l'aménagement d'un espace naturel sensible situé dans le Bugey sur les communes d'Ambléon et Marchamp. Le sentier permet de relier le musée à la carrière de Cerin en passant vers le lac d'Ambléon. Ce site est particulièrement fréquenté. Les travaux ont permis la remise en état du sentier existant (taille, abattage d'arbre, débroussaillage), la sécurisation de passages (éboulis), l'installation de platelage et d'un mobilier d'interprétation. Une étude géotechnique a permis de calibrer les aménagements et d'inventorier la faune et la flore afin de les préserver.

Constat :

Le soutien du FNADT a été mobilisé principalement sur la phase études préalable à la mise en place de schéma de mobilités, pour la réalisation d'aménagements multimodaux liés aux derniers km entre une gare (ex Ville de Frasnès) ou autour de sites touristiques (Site des Rousses, de Métabief, de Bugey, Oyonnax) non éligibles à la DETR.

Les tracés et aménagements respectent les prescriptions environnementales.

Cependant, l'appropriation de l'espace public par tout un chacun dans le cadre du développement d'activités toutes saisons et de pleine nature peut occasionner une multiplication des tracés. C'est pourquoi il conviendra à l'avenir d'inscrire ces développements dans un schéma global de mobilité à l'échelle du massif (ou régional) et de veiller à la cohérence globale et complémentarité des tracés et aménagements proposés.

Le covoiturage : 13 projets

Les projets concernent principalement la zone frontalière de l'arc jurassien : 35 000 salariés passent la frontière, 9/10 font de l'autosolisme.

Des aires de stationnements ont été créées afin de réguler les stationnements sauvages des travailleurs frontaliers, notamment sur le secteur du Haut Doubs(25), du Pays horloger (25) du Lomont (25), de Montboucon (90), de Morbier (39). L'optimisation des stationnements a été recherchée à chaque fois afin de limiter l'artificialisation des sols et leur imperméabilisation, ainsi que l'intégration paysagère des aménagements.

Des applications numériques ont été développées en particulier par le PNR H Jura afin de favoriser l'auto-partage.

Les critères de sélection :

- ✓ zone d'implantation des aires
- ✓ caractère multimodal du projet
- ✓ qualité paysagère
- ✓ impact sur GES

Les DDT ont été associées et leurs avis sollicités sur ces dossiers.

Exemple du dispositif auto-partage du PNR H Jura : Cout 21000 € aide FNADT de 7000€

Le projet a permis de sensibiliser 150 entreprises soit 37 000 salariés et de proposer 80 aires de covoiturages. 3472 travailleurs se sont inscrits dans ce dispositif, 93% d'entre eux étaient des autosolistes. **Près de 17 millions de kilomètres par an ont été réduits (trajet domicile-travail) soit l'équivalent de 2 800 tonnes de CO₂.** La mobilisation des entreprises et l'aménagement des horaires sont les principaux facteurs de réussite du programme.

Exemple Aire de covoiturage de Montbouton Cout du projet 156 821 € HT aide FNADT de 47 046,30 €

La commune de Montbouton est assaillie par les frontaliers qui se garent de façon anarchique faute d'aire dédiée au covoiturage. Le Maire a décidé suite aux recommandations émises de démolir un réservoir d'eau obsolète afin de dégager une place importante dédiée au covoiturage. **40 places de stationnement ont été ainsi créées.**

Constat :

Le portage des projets est réalisé par les EPCI pour la phase aménagements et le PNR Haut Jura ou des Pays pour le volet animation.

Le FNADT a été mobilisé pour le financement d'aires de covoiturage et la réalisation d'applications numériques puis leur animation.

Les critères environnementaux ont été respectés et les préconisations ont été suivies (implantation, surface, aménagement, signalétique, matériaux..) mais l'explosion du nombre de travailleurs frontaliers questionne la stratégie franco-suisse développée sur le sujet des mobilités.

La mise en place d'une stratégie globale : 12 projets

Les études et diagnostics préalables aux réalisations ont été principalement financés par ailleurs et valorisés au titre de la convention massif par les départements ou les régions.

Exemple : Schéma des mobilités du département du Doubs ou de l'Ain

Schéma des mobilités douces Pays Bellegardien : les véhicules motorisés représentent 63% des transports. 2% des déplacements sont réalisés en 2 roues pour une distance moyenne de 2.2KM. Le relief, le défaut d'aménagements expliquent pour partie de faible pourcentage. Le travail d'études a permis d'identifier un réseau d'itinéraires cyclables et les infrastructures, services à développer. Le schéma a pour objectif d'augmenter de 5 points en 10 ans la part modale des modes actifs vélo ou marche.

Les aménagements : 10 projets

L'objectif recherché a été de développer l'intermodalité entre les villes et les sites touristiques (Bugey Sud, Métabief, les Rousses, les gares (Gares de Frasne, Clerval, Culoz...)).

Les aménagements visent à combiner les divers modes de déplacements : transport en commun (TER, TGV, Bus et auto partage...), les mobilités douces, le transport à la demande et de lever la problématique des « derniers kilomètres ». L'objectif étant de proposer un substitut à la voiture.

Les critères de sélection :

- ✓ l'intermodalité des projets
- ✓ l'intégration paysagère par le maintien ou la création d'îlots de verdure,
- ✓ la préservation d'espace naturel,
- ✓ le choix des essences végétales (peu ou pas d'arrosage, non invasives, indigènes)
- ✓ le respect des réglementations,
- ✓ la rusticité des cheminements et aires de stationnement sol compacté ou enherbé.
- ✓ L'intérêt pour les usagers (nombre concerné)

Exemple : Aménagement d'un pôle multi modal près de la gare de Frasne Cout 592 446.82 € et 104 000 € de FNADT

Ce projet concerne la création d'une aire de stationnement située derrière la gare, la création d'un parvis avec dépose minute, la sécurisation des accès piétons à la gare et la création de stationnement dont stationnement PMR du côté de la poste.

Le projet s'est appuyé sur des aménagements existants mais obsolètes (bâtiments ou et zones artificialisées abandonnées) afin de réduire son impact foncier. L'offre permet de composer entre plusieurs modes de déplacements : train, voiture, vélo, pédestre (proximité des liaisons douces et voies vertes) et les aménagements respectent les recommandations de la DDT.

Exemple Dispositif de location de longue durée de VAE sur Bugey Sud. Cout du projet 63 000€ dont 31500€ de FNADT.

Dans le cadre du schéma de mobilités du Bugey et de l'appel à projet mobilité piloté par l'ADEME, la communauté de communes a souhaité promouvoir une alternative à la voiture en proposant la location des vélos à assistance électrique. L'offre s'adresse tant au déplacement occasionnel que du quotidien grâce à une formule de location attractive et modulable. La réduction des GES a motivé cette démarche. 30 vélos ont été initialement acquis, mais au regard des demandes, le parc a été augmenté dès la première année et étendu aux personnes à mobilités réduite.

Constats :

L'autosolime reste la pratique ordinaire des travailleurs frontaliers, congestionnant les axes routiers entre les villes-portes du massif et la Suisse (liaison rapide Poligny-Vallorbe-Lausanne, franchissement de Pontarlier, RN 57...). La création d'aire de stationnement peine à suivre l'évolution du nombre croissant de frontaliers.

La réduction de l'usage individuel de la voiture est étroitement lié au déploiement de modalités collectives de transport (Bus, taxi collectif, véhicule partagé), de système multimodal, et du déploiement plus large de véhicules électriques en libre accès notamment autour des villes portes, des stations touristiques et des gares.

Le sujet des mobilités devrait faire l'objet d'une collaboration franco-suisse afin d'élaborer un schéma des mobilités frontalières.

Les modalités de transport collectif plus durables (bus électrique, à hydrogène) et modulables sont à réfléchir dans le cadre des stations de ski (Métabief, Les Rousses, Mont Jura...) afin d'optimiser les coûts et réduire les émissions de GES. Le déploiement de bornes de recharge électrique tant pour les vélos que les véhicules électriques est à améliorer.

D'autre part, l'aménagement de dispositifs favorables à la petite faune sauvage devrait être davantage promu (nichoir, mares ou zone d'eau, muret, haies, hôtel à insecte...) dans les aménagements proposés.

I-2 Développer les usages du numérique

Cette mesure vise à apporter une réponse aux problématiques de services, de mobilité et d'éloignement spécifiques au massif du Jura. Les projets retenus ont une dimension interrégionale ou structurante pour le massif, un caractère de répliquabilité. Ils contribuent à la réduction des déplacements et à l'amélioration des services rendus aux populations.

24 dossiers pour un cout global de 1 951 212.04€ dont 216 421.00€ de FNADT.

- **9 projets d'accueil des touristes et la découverte de territoires** pour un montant global de 693 198.04€ dont 158 546€ de FNADT.
- **7 projets de découverte et gestion du milieu naturel** par les randonneurs pour un cout global de 235 000€ dont 39 875€ de FNADT.
- **6 projets pour la mise en place d'outils de gestion des flux** pour un cout global de 793 194€ et un montant de FNADT de 71 807€
- **2 projets de digitalisation d'expériences muséographiques** pour un cout global de 229820€ et 25564€ de FNADT.

Exemple Création du site GEOTRECK Ht Jura. Cout 19000€ dont 8500€ de FNADT. + développement et actualisation des contenus 77 500€ dont 31 375€ de FNADT.

Création d'un outil interactif de promotion de la randonnée à destination des publics, doublé d'un outil en ligne de gestion facilitant le suivi de l'entretien des itinéraires par les communautés de communes. Depuis 2018, l'application mobile « Haut Jura Rando » du site rando-nature est disponible et téléchargeable gratuitement sur les plateformes de téléchargement google ou app store. L'application met en valeur les sentiers de randonnées ainsi que les sentiers d'interprétation, et propose différents services comme des hébergements, des lieux de restaurations etc. Au-delà du descriptif de l'itinéraire, Haut-Jura Rando permet de visualiser le tracé et les points d'intérêts, de visionner les circuits en 3D, de charger la trace GPS, d'imprimer une feuille de route, d'accéder à des recommandations. Haut-Jura Rando recense tous types de circuits, avec des distances et des niveaux de difficulté adaptés à toutes les pratiques. L'outil a été conçu en partenariat avec les DDT, la DREAL, la DRJSCS afin de sensibiliser les randonneurs aux écosystèmes et à l'environnement rencontré, préserver les zones de quiétude.

L'indicateur de suivi est le nombre de téléchargement de l'application.

Exemple Digitalisation de l'offre muséographique du Château de Joux Cout global 127 820€ dont 25 564€ de FNADT.

Le projet vise l'immersion des visiteurs dans la vie du château de Joux. Plusieurs parcours sont proposés afin de faire comprendre la vie en casernement, l'évolution du château et rendre plus ludique l'expérience muséographique.

L'indicateur de suivi est l'évolution de la fréquentation du château.

Exemple Modernisation de l'outil de commercialisation et gestion des sites nordiques cout global 358 716.00€ dont 53 807€ de FNADT.

L'espace nordique jurassien regroupe 31 domaines nordiques, plus de 70 communes, 1 500Km de pistes répartis sur 3 départements dédiés au Ski de fond, 700Km pour les raquettes à neige, chiens de traineau, biathlon... La commercialisation des pass d'accès est désormais accessible en ligne en plus des 40 caisses informatiques. En moyenne chaque année plus de 170 000 pass sont délivrés pour un chiffre d'affaire de plus de 2M€ et environ 15M€ de retombées économiques sur le massif du Jura. La digitalisation permet de limiter les impressions papier, les attentes aux caisses, les déplacements des pratiquants entre les sites et les points de vente et impacte favorablement les émissions de GES, limite les déchets.

Constats :

La digitalisation doit davantage est comprise comme un moyen à intégrer dans les projets que comme une fin en soi. Si le déploiement du numérique est étroitement dépendant des équipements et de la couverture numérique du territoire, l'outil montre la pertinence d'applications immersives facilitant la compréhension des enjeux environnementaux par tout un chacun.

II-1 Favoriser les regroupements et mutualisations, coopérations dans les secteurs traditionnels.

L'économie du massif est très cloisonnée et reste « atomisée ». Son décloisonnement, les mutualisations, la visibilité des entreprises sont indispensables afin de permettre le maintien, la préservation des savoir-faire spécifiques et emblématiques du Massif face à la concurrence internationale, soutenir l'emploi local.

Les critères retenus :

- ✓ Spécificité du projet au massif
- ✓ Capacité à fédérer du projet
- ✓ Caractère structurant

- ✓ Caractère innovant
- ✓ Pertinence
- ✓ Complémentarité avec les dispositifs existants
- ✓ Inscription dans une stratégie territoriale
- ✓ Réplicabilité du projet
- ✓ Intégration paysagère
- ✓ Réduction de la consommation énergétique et en eau.

38 projets ont été accompagnés pour un montant global de 14 058 436.6€ dont 1 275 974.48€ de FNADT.

Dont :

- **15 projets de structuration de la filière agricole** pour un cout global de 11 006 818.36€ dont 585 664.24€ de FNADT.
- **12 projets dédiés à l'artisanat et savoir-faire locaux** (émail, lunettes, taille de pierre...) pour un montant global de 1 330 392€ dont 351 729.92 euros de FNADT.
- **11 projets relatifs à la filière bois** pour un coût global de 1 285 726.24€ dont 313 751.04€ de FNADT

Les projets de structuration de la filière agricole : 15 accompagnements

Exemple : Mise en place d'une AOC bois du Jura Cout 466 089.11€ dont 200 841.52€ de FNADT.

Depuis 2013, la promotion des sapins du Jura a été soutenue. Reconnus pour leur qualité, les résineux du massif bénéficient depuis 2019, d'une reconnaissance AOC. La filière s'organise autour de cette AOC de la sylviculture au sciage en passant par la commercialisation. 62 producteurs forestiers, 2 exploitants forestiers, 2 coopératives et 19 scieries sont mobilisées dans la démarche. Ce projet concerne 118 000ha de forêts publiques, 22 000 ha de forêt domaniale, 600 forêts communales, 70 000ha de forêts privées, 57 scieries produisant 900 000m3 de sciages dont les 2/3 sont labellisables.

Ce projet a été accompagné par la DRAAF, les DDT, la DREAL et le PNR.

Le soutien à la filière bois par la mise en place d'un label « sapin du Jura » et la structuration de cette filière emblématique du massif, autours de l'AOC bois du Jura est vécu comme la reconnaissance d'une gestion forestière soucieuse de son environnement et de la durabilité de la ressource (futaie jardinée).

Cependant au regard du partage des compétences décidé par la loi Notre entre l'Etat et les collectivités territoriales, il semble que cet objectif d'animation doit être porté par les régions.

Le Massif du Jura pourrait concentrer son intervention sur l'accompagnement amont de la filière bois au regard du changement climatique et de son impact sur la forêt et sur la promotion d'un label « production montagne du jura »

Exemple Création d'une fruitière à comté pour un cout global de 5 085 406.96€ dont 250 000€ de FNADT.

13 exploitants du Valromey (01) se sont unis afin de réaliser cette fruitière à comté, dans l'objectif de produire et vendre en circuit court, de faire découvrir la fabrication (galerie de visite). Les préconisations environnementales ont été respectées : limitation de l'emprise au sol, traitement des rejets par la création d'une station d'épuration dédiée, inclusion du bois dans le bâti, avec l'agence de l'eau, création d'une réserve d'eau de 15 000 litres. Le projet s'inscrit également dans la promotion des produits agricoles locaux via une boutique.

Constats :

Les projets restent encore trop centrés sur la filière bois ou la filière comté. Le manque de diversification est préjudiciable au déploiement des plans alimentaires territoriaux.

II 2 Soutenir les actions de protection, de valorisation et reconquête du paysage

Au regard de l'évolution du climat et des caractéristiques karstiques du Massif du Jura, de l'économie liée à la production de lait, de l'artificialisation des sols avec la tension provoquée par le logement des frontaliers, quatre défis se profilent :

1. La gestion de la ressource en eau sur le massif (connaître et suivre son évolution, préserver la ressource, anticiper la pénurie, veiller à son usage, concilier les besoins agricoles et humains)
2. Le contrôle de l'artificialisation des sols en priorisant la requalification des friches, le changement de destination de bâti existant avant toute artificialisation de surface, en lien avec la capacité en eau du territoire concerné.
3. La préservation des paysages de montagne. La fermeture des paysages se caractérise par une extension de la couverture spatiale des ligneux (friche basse, puis haute, broussailles, bois ou forêt), qui se traduit dans le paysage et qui peut avoir des conséquences en termes de visibilité. L'apparition de ce phénomène paysager est liée aux conditions socio-économiques qui ont prévalu pendant ces derniers siècles. Sous l'impact des mutations de l'agriculture, de nombreux espaces ne correspondant plus au canon de l'agriculture intensive. Ils ont été soit entretenus dans une logique plus extensive (passage de broyeurs à cailloux ou forestiers), soit délaissés. En montagne, le phénomène de la pente, combiné à une saison végétative plus courte et à une mécanisation plus difficile qu'en plaine, a rendu nombre d'espaces agricoles moins rentables, et a favorisé l'installation d'une végétation de reconquête suite à l'abandon des pratiques agricoles. Un des enjeux constitue à ouvrir ces paysages de façon non traumatisante tout en respectant la biodiversité.
4. La maîtrise de l'artificialisation du foncier en particulier sur la zone frontalière, la préservation de la biodiversité.

Les critères de sélection :

- ✓ le zonage des projets (enjeux environnementaux, fréquentation),
- ✓ l'intégration des projets dans une stratégie territoriale
- ✓ l'intégration paysagère des aménagements
- ✓ les impacts sur la ressource en eau
- ✓ la préservation de la biodiversité

62 projets pour un cout global de 9 772 272.80€ dont 802 934.57 € de FNADT dont :

- **21 projets pastoraux** pour un cout global de 1 283 252.26€ dont 240 896.93€ de FNADT
- **12 projets concernent les ouvertures paysagères** pour un cout total de 1 010 177.02€ dont 226 345.28€ de FNADT,
- **12 projets d'animation, formation et ou sensibilisation** des habitants, des élus et ou des jeunes en milieux scolaires pour un cout global de 572 865.23€ dont 99 432.61€ de FNADT,
- **12 projets visant la création d'outils ou d'études** afin d'améliorer la gestion de l'espace, prévenir les conflits d'usage pour un cout total de 5 106 827€ dot 62 299€ de FNADT
- **5 projets d'aménagement** pour un cout global de 1 799 151.29€ dont 164 960.75€

L'animation pastorale : 21 dossiers

L'animation pastorale est portée par la chambre régionale d'agriculture. Un appel à projet est lancé chaque année afin de combiner les fonds européens (leader), du CI Régional et du FNADT. Un comité technique composé des techniciens de la CRA, de la DRAAF, du CI Régional, du Commissariat de Massif et des DDT examine les dossiers et procède à une pré-sélection en vue du comité de pilotage composé par les décisionnaires des mêmes structures. Tous les dossiers s'appuient sur un diagnostic pastoral. Environ 20 dossiers sont programmés chaque année.

D'autre part, le PNR conduit également des animations et suivi sur les prairies d'alpage, le pastoralisme sur le territoire du Parc.

Exemple réhabilitation de la source de la Doye cout 143 776.8€ dont 57 510.72€ de FNADT

Les prés communaux sont desservis par la Doye. Cette source ne se tarit pas même en période d'étiage. Une fontaine et des canalisations, âgés de +100 alimentent les parcelles. Afin de maintenir l'abreuvement des bétails, la commune a souhaité remettre à neuf les conduits sur 1200m et restaurer la fontaine. Outre l'abreuvement des bêtes, cet aménagement permet de maintenir en état un point d'approvisionnement en eau potable pour la population en cas de besoin.

Exemple de projets pastoraux la gestion des communaux de la commune de Remoray-Boujeons cout global 11700€ dont 5148€ de FNADT

L'utilisation massive du casse cailloux dans le massif jurassien, et notamment sur la commune de Remoray-Boujeons, a déclenché, de nombreuses réactions, tant de chercheurs et universitaires que d'associations de protection de l'environnement ou usagers.

Aussi, dans le cadre des parcs communaux, les élus ont souhaité mettre en place un plan de gestion intégré (PGI) afin de se garantir de la non-utilisation d'engins destructurant des sols et paysages et ouvrir une révision des conventions et des baux agricoles.

Un travail de concertation a été conduit avec la DDT, la CRA, la DRAAF, le PNR, les exploitants agricoles et forestiers, les habitants et usagers des espaces, afin d'élaborer un diagnostic préalable à la mise en place d'un PGI.

Force a été de constater que la portée des outils réglementaires disponibles, et plus particulièrement :

- des arrêtés de protection de biotope ;
- la réglementation relative aux sites classés ;

, le dispositif Natura 2000, ont peu concernés par ces pratiques.

D'autre part, la réglementation espèces protégées, se heurte classiquement à la caractérisation, soit du manque de données naturalistes, soit à l'absence d'information préalable des propriétaires ou exploitants.

La portée des outils réglementaires étant limitée, une concertation est apparue indispensable pour mieux utiliser le casse-cailloux et, plus largement, avoir une gestion exemplaire des prairies et des pâtures du Massif.

Des conférences-débats organisées par et avec les associations environnementales, ont permis d'alimenter le débat public, des concertations avec les acteurs territoriaux (les DDT, la DREAL, DRAAF, CRA, organisations professionnelles, Préfecture, Commissariat du Massif...) ont été l'occasion de présenter et partager :

- les enjeux environnementaux : place des affleurements rocheux dans la biodiversité faunistique et floristique des prairies, effets du concassage des sols sur ses caractéristiques ;
- les motivations agronomiques, économiques et la diversité des pratiques d'utilisation: zones et surfaces

concernées, résultats attendus ;

- des témoignages de chercheurs, du représentant du Parc Naturel du Haut Jura sur le territoire duquel le passage du casse caillou est utilisé sous certaines conditions

Ces travaux ont permis l'élaboration d'une « charte » sur les bonnes pratiques d'entretien des prairies et des pâtures qui comprendrait un certain nombre d'exigences pour encadrer l'utilisation du casse caillou.

La charte s'applique l'ensemble du département du Doubs et du Jura.

Exemple Prévention du retour du loup projet porté par le PNR cout 29 700€ dont 5940€ de FNADT

Dans le cadre du déploiement du plan national loup, des conférences-débats à destination des agriculteurs du massif ont permis de les informer, lever les craintes et accompagner ceux-ci dans la mise en place de moyens de protection contre les attaques de loup. Des diagnostics de vulnérabilité ont été réalisés sur les exploitations agricoles demandeuses. (5 par an en moyenne).

Si les DDT communiquent avec les services pastoraux sur les signalements d'attaques, une réflexion a été engagée afin de consolider les données afin de mieux prévenir et accompagner les éleveurs en complément aux systèmes d'alerte. Vu les résultats de l'étude, il est apparu nécessaire de travailler avec les services de l'Etat (DDT, DREAL, OFB) les services pastoraux départementaux (Doubs, Ain, Jura) et les services helvétiques compétents afin de disposer d'un outil d'information fiable.

Un travail a été complété par une animation autour des chiens de protection afin de concilier activités pastorales et activités de pleine nature (outil application Rando-nature)

Les projets d'ouverture paysagère : 12 dossiers

Exemple de projet d'aménagement: ouverture de 10 sites au fil de l'eau de la Bienne et du Taxon sur la commune de St Claude pour un cout de 175 482€ dont 25 970.54€ de FNADT

Le diagnostic pastoral fait état d'un enrichissement constant des surfaces agricoles depuis 10 ans soit une diminution de 8% sur le territoire (740ha), Si 36ha ont été artificialisés pour la création de logements, 704ha ont été peu à peu repris par la nature. La Commune de Saint-Claude a souhaité la réouverture paysagère de dix sites au fil de la Bienne et du Tacon, en vue de leur mise en pâturage par un troupeau de chèvres.

L'animation : 12 dossiers

Exemple de projet d'animation et sensibilisation à l'environnement par les CPIE du Haut Doubs et Haut Jura cout global de 198 865.23€ dont 99 432.61€ de FNADT

Les CPIE du Haut Doubs et Haut Jura interviennent auprès des élus, des scolaires, du grand public sur des programmes de sensibilisation, formation aux enjeux écologiques (réduire les GES, préserver les ressources, maîtriser l'artificialisation des sols, préserver les habitats et corridors écologiques, les espaces naturels et paysages, de sensibilisation à des enjeux économiques (adaptation aux changements) et sociétaux (justice sociale, solidarité..).

L'action de CPIE regroupe des actions de sensibilisation, de formation et la création d'outils pédagogiques. Pour conduire ce travail, les CPIE travaillent et collaborent avec les services de l'Etat (DREAL, ANCT, Agence de l'eau, DRAAF, ADEME, DRJS, DRAJES, RECTORAT), les collectivités locales (Région, Département, Communautés de communes, communes, syndicats, Pays), les Parcs naturels et des opérateurs tels EDF, SUEZ, AG2R...les socio professionnels, associations et collectifs de citoyens.

L'intervention des CPIE, c'est:

- + de 700 demi-journées d'intervention auprès de près de 180 classes de primaires et collèges,

- + de 40 animations auprès du grands public sur les questions et enjeux environnementaux (603 personnes sensibilisées)
- Création de 3 outils (une exposition appelée Climassif sur le changement climatique, une exposition sur Les montagnes du Jura : des hommes et des paysages, un livret pour la conciliation des usages des activités de pleine nature et sa préservation)
- L'accompagnement de territoires sur le changement climatique (7 communes et EPCI)
- La formation des socio-pro aux enjeux environnementaux

Exemple Travaux d'extension du Petit Coni'fer (25) cout total 1 054 750.44€ dont 45 000€ de FNADT

Le petit conifer est un petit train touristique à vapeur. Une extension de la voie actuelle située entre la gare des Hôpitaux Neufs et la Fontaine Ronde (Commune de Montperreux), jusqu'à la combe Motta (commune de la Cluse et Mijoux) soit plus 2400 mètres pour cette phase puis jusqu'à Pontarlier (phase 2) a été sollicitée.

Le projet situé en proximité de sites natura 2000, de zone humides a nécessité la consultation et un avis de l'autorité environnementale et un arrêté autorisant les travaux sur un site classé. L'ensemble des prescriptions proposées ont été respectées afin de limiter les impacts paysagers, préserver la biodiversité rencontrée. Le tracé a repris les tracés ferroviaires antérieurs abandonnés et s'articule avec les liaisons douces des sites périphériques à la gare des Hôpitaux Neufs. L'ouvrage présente plusieurs intérêts :

- La découverte des paysages du massif de façon insolite
- La remise en état d'un patrimoine ferroviaire (train, rail et aménagement) et vernaculaire (fontaine)
- Des réouvertures paysagères sur des zones enrichies (ancienne voie ferrée, zone de stationnement, cheminement d'accès à la fontaine..)
- Le transport collectif de touriste et à terme une jonction possible par la voie ferrée entre la gare des Hôpitaux Neufs et Vallorbe.

La DREAL, la DDT ont été mobilisées sur ce dossier et associées à chaque phase du projet (étude, comité technique, comité de pilotage, comité des financeurs). Les recommandations ont été intégrées dans le projet afin de bien s'intégrer aux paysages, limiter les impacts tant du chantier, que des aménagements ou futurs usagers sur la biodiversité (restauration des murets, de fontaines en pierre sèche, de débroussaillage des abords d'anciens bâtis, ouverture paysagère sur des ouvrages d'art, préservation des arbres à cavité, renaturation des berges du ruisseau, évitement de tous remblaiements ou modifications de la circulation de l'eau en zone humide..

Constat :

Au regard de l'augmentation des flux et des pratiques de loisirs de plein air, trois problématiques émergent :

- La conciliation des usages sur certaines zones entre activités agricoles et pratiques touristiques,
- Une augmentation de la pression sur la biodiversité et l'environnement du fait d'une fréquentation en constante augmentation,
- La nécessité de préserver les ressources (eau, forêt, biodiversité) déjà fragilisées par le changement climatique.

Dans un contexte de changement environnemental, le modèle économique agricole est à interroger afin d'adopter des pratiques plus conciliables avec les ressources du territoire.

Les projets pastoraux présentés concernent majoritairement des aménagements pour l'abreuvement des bétails, le débroussaillage et l'entretien d'espaces pastoraux.

Le sylvopastoralisme est très peu présent comme l'accompagnement à la diversification.

La mise en place des plans alimentaires territoriaux s'avère freinée par le manque de diversification agricole, l'approvisionnement en eau et sa disponibilité pour les usages tant domestique, qu'agricole ou industriel peut rapidement devenir problématique.

II.3 Consolider l'économie touristique de la destination Montagnes du Jura

Protéger et aménager les sites naturels remarquables, valoriser le patrimoine culturel du Massif, faciliter l'articulation entre patrimoine culturel et la nature, sont les objectifs de cette mesure.

La complémentarité entre les comités départementaux du tourisme et le comité régional dans le cadre de la démarche « Montagnes du Jura », et l'accompagnement de la réforme des offices de tourisme ont été recherchés afin de maintenir une offre de tourisme social et familial de qualité.

Les critères de sélection

- ✓ s'inscrire dans une démarche de développement intégré à une échelle de territoire pertinente
- ✓ articulation entre les pôles touristiques et les stations,
- ✓ cohérence de l'offre d'activités pleine nature
- ✓ des équipements utilisables toute l'année, intégrés dans les paysages et contributeurs à la réduction des GES ou au volet consommation énergétique,
- ✓ réduction des incidences sur l'environnement dans le cadre des aménagements, de la construction ou la réhabilitation de bâtiments et d'équipements collectifs et de création de bâtiments à vocation touristique, sanitaire ou sociale,
- ✓ réduction de la consommation d'énergie,
- ✓ amélioration de la qualité de l'air,
- ✓ préservation des espèces et habitats naturels sensibles.
- ✓ végétalisation ou re-végétalisation des espaces,
- ✓ réduction de l'imperméabilisation des sols.

116 dossiers ont été accompagnés pour un coût total de 37 747 267.80€ dont 4 393 173.65€ de FNADT
dont :

- **53 projets d'aménagement** pour un coût total de 19 283 627.63 € dont 2 393 297.33€ de FNADT
- **24 projets d'animation** pour un coût total de 7 146 347€ dont 1 026 472€ de FNADT
- **16 projets d'études préalables à des aménagements** pour un coût total de 737 515.20€ dont 45 446€ de FNADT
- **13 projets de rénovation d'hébergements dédiés au tourisme social et ou familial** pour un coût global de 5 482 925.52 € dont 269 294 € de FNADT
- **5 projets de restructuration des offices de tourisme** pour un coût total de 900 226.25€ dont 231 366.82€ de FNADT
- **5 projets de tourisme culturel** pour un coût total de 4 200 616€ dont 322 568€ de FNADT

Les aménagements : 53 Projets d'aménagement

Ils ont permis la valorisation et protection de zones humides (marais, cascade, tourbières, rivières, lacs) ou de milieux naturels fragiles (grottes, prairies, sentiers karstiques..) de zones protégées de fait de leur

biodiversité (sentiers), la protection d'un patrimoine culturel (site archéologique, accessibilité tous de musées..) ou le développement de l'offre touristique par son élargissement (ateliers de savoir-faire, activités out-door...). Les aménagements proposés et accompagnés s'inscrivent dans des espaces protégés et ont fait l'objet d'études préalables et validation par les autorités (DDT, DREAL, Prefecture). Les opérations ont permis soit :

- La protection de la biodiversité par des aménagements adaptés afin de limiter les impacts des flux touristiques et ou pratiquants de l'out door,
- De sécuriser des sites (risques d'éboulements, de chûtes...)
- De préserver un patrimoine fragile.

L'artificialisation a été évitée ou réduite chaque fois que possible en optimisant l'espace, en proposant des sols compactés ou et enherbés, le maintien d'espaces végétalisés, la création de cheminement et l'installation de platelage dans les zones humides. Ces aménagements se sont appuyés sur des inventaires préalables de la faune et de la flore rencontrés, les prescriptions proposées par les DDT et DREAL.

Exemple : Site de Dinoplane (01) cout total 2 127 500€ dont 250 000€ de FNADT

Le site de Dinoplane constitue un site d'intérêt majeur sur les plans géologique et paléontologiques du massif du Jura. Suite à la découverte en 2010 d'empreintes alignées de « sauroïdes », des fouilles ont été menées par le laboratoire de géologie de Lyon. L'exploitation scientifique puis touristique du site nécessite à ce jour de le protéger de la fréquentation (+20000 visiteurs/an) mais aussi du ruissellement des pluies.

Les aménagements s'inscrivent dans une double logique de protection et de valorisation. Le projet comporte : la construction d'un bâtiment d'accueil de 230 m², la création d'un cheminement de découverte de 1,5 km, la construction d'un bâtiment canopée et d'un kiosque, la protection des segments de piste non couverts par les bâtiments, l'installation de mobilier d'interprétation et d'une scénographie, l'installation d'une aire de pique-nique ludo-pédagogique. Inscrit dans le cadre d'un site labellisé « espace naturel sensible », les prescriptions de l'autorité environnementale ont été scrupuleusement respectées quant à l'artificialisation des sols, la protection de la biodiversité, l'intégration aux paysages, la réduction des impacts énergétiques. Un sentier d'interprétation a été développé afin d'immerger le visiteur dans la faune et la flore jusqu'à il y a 150 millions d'années.

C'est pourquoi le choix a été fait de créer un bâtiment de type canopée en bois local parfaitement intégré au paysage afin de protéger les empreintes, des bâtiments d'accueil et d'interprétation en bois partiellement enterrés.

Les travaux ont été strictement encadrés fin d'avoir le moindre impact sur les pourtours du site.

Exemple Création d'une salle polyvalente et multimédia dans le centre du village vacances à Chaux les Crotenay - cout 336 567.77 € dont 84 144€ de FNADT

L'association les Cyclamens a souhaité procéder à l'extension et la requalification de son village vacances situé à Chaux des Crotenay par la construction d'une salle de restauration et de travail, la création d'un parking, la réfection des sanitaires d'un gîte, le remplacement de l'équipement de production d'eau chaude sanitaire.

Les aménagements prévus réduisent les pressions sur la ressource en eau par la mise en place d'installation plus économe (bouton poussoir, chaudière moins énergivore, salle de restauration et de travail plus ergonomique et plus isolée). Le parking a été aménagé sur un espace déjà artificialisé mais avec des matériaux perméables. Il est totalement intégré au paysage via une végétalisation adaptée.

Exemple aide à l'installation d'une exploitation agricole bio d'élevages primitifs sur la commune de Menetrux en Joux- cout 92 359.27€ dont 23 274.54€ de FNADT.

Le projet consiste à finaliser l'installation d'une ferme auberge qui pratique l'élevage bio d'animaux primitifs (Aurock, Highland, Tarpans, Koniks Polski, bisons, Yack, buffle et chevaux primitifs). Le projet répond à des enjeux environnementaux (ouverture paysagère et pâturage de façon naturelle, maîtrise des ressources, diversification agricole) et à des enjeux de développement touristiques.

Les aménagements ont portés sur la création de clôture adaptée aux animaux primitifs, à l'installation d'un parc de contention en bois.

Un diagnostic pastoral a été réalisé, l'avis de la DDT favorable.

Constats : La fréquentation en hausse du massif du Jura interroge les aménagements mis en place afin de préserver la biodiversité et les paysages du massif. D'autre part, en raison du changement climatique, la prévention du risque d'incendie doit être anticipée et prise en compte dans les aménagements. Enfin, afin de prévenir les conflits d'usages entre les habitants et les touristes, il est urgent de travailler à un développement raisonné du massif, d'accompagner le changement d'une activité neige à une activité toute saison.

Les études préalables, évaluation : 16 projets

Afin de procéder aux aménagements envisagés, les porteurs de projets engagent diverses études préalables afin de définir la meilleure stratégie, élaborer divers scénarios et étudier la faisabilité des projets compte tenu des impacts environnementaux, des contraintes liés aux divers documents réglementaires (SCOT, PLui, Straddet....) et des possibilités financières.

Exemple Etude d'incidences en vue de l'aménagement d'un site d'escalade sur les falaises de Ponthoux (39).
cout 23 740€ dont 9 496€de FNADT

Le projet comporte une étude en quatre phase, diagnostic, préconisations, montage de dossiers, et élaboration d'un dispositif de suivi, visant à :

- Un balayage de l'ensemble des enjeux faune-flore
- Une évaluation des impacts des aménagements prévus sur les habitats et les espèces
- Une réduction des incidences potentielles les plus significatives

Exemple Etude en vue du développement d'un hébergement sur la commune d'Onoz (39) cout total 10 800€ dont 4 320€ FNADT

La Commune d'Onoz souhaite mener la réalisation d'une étude préalable pour le développement d'un hébergement touristique semi collectif de court séjour basé sur la réhabilitation des anciennes salles de classes de la commune. Le projet repose sur le recrutement d'un prestataire qui a réalisé un diagnostic de l'offre touristique du territoire, proposé un réaménagement du bâtiment et une alternative pour le chauffage du pôle municipal.

Exemple Contrat de station de la communauté de communes du Larmont cout 20 000€ dont 5 000€ de FNADT

La communauté de Communes du Larmont a engagé une réflexion sur la mise en place d'un contrat de station. Pour ce faire, elle a souhaité une étude dont les objectifs étaient de:

- Fournir un diagnostic de l'offre touristique du territoire et de son environnement.
- Identifier les enjeux particuliers du développement touristique à l'échelle de la Communauté de Communes du Larmont.

- Définir, à l'horizon de 4 à 5 ans, une stratégie de développement touristique du territoire ainsi que les actions qui en découlent.
- Proposer les processus à mettre en œuvre par la suite au travers d'un contrat de station.

Un contrat de station a été mis en place à l'issue de cette étude.

Constat : Les études sont réalisées en amont des divers projets d'aménagements. Elles sont discutées en comités technique et ou de pilotage et intègrent les diverses recommandations faites notamment au niveau des incidences environnementales (réduction des GES, réduction des consommations énergétiques et émanation carbone, réduction pression sur l'eau, végétalisation...), les préconisations du schéma de massif et autres documents stratégiques.

Les porteurs de projets dès 2018 ont été invités au regard des été très secs à davantage intégrer la problématique de l'eau dans les aménagements (récupération des eaux de pluie, économie des utilisations par des équipements plus adaptés, moindre imperméabilisation des sols, espèces végétales plus résilientes) et à davantage intégrer l'utilisation du bois local dans les bâtiments.

Le tourisme social et familial : 13 Projets

Le massif du Jura a une longue tradition de tourisme social et familiale avec les centres de vacances ou villages vacances (VNF, du CLAP, du Barbouzet, Clyclamen, des douanes...) Certains sites ont fermés, d'autres ont été reconverti en résidence avec des logements permanents.

Certains résistent mais ont besoin d'être accompagnés afin d'être moins énergivores, plus adaptés aux attentes des touristes d'aujourd'hui (moins de dortoirs, ameublement plus écologique et durable...)

Pour chaque opération immobilière, la sobriété énergétique, l'intégration d'énergies renouvelables, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation de matériaux de construction biosourcés (bois local en particulier) ou recyclés, la réduction des émissions de polluants atmosphériques, les économies d'eau sont recherchés. La sobriété des consommations de ressources est de plus en plus étudiée (économiseurs d'eau, récupérations des eaux de pluie, économie d'énergie, sobriété foncière...). La naturalité des aménagements extérieurs est privilégiée par l'usage du bois, de la pierre comme la sobriété foncière.

Exemple : Requalification du village vacances des Cyclamens à Chaux des Croteney (39) cout total 489 416.97€ dont 104232.00€ de FNADT

L'association les Cyclamens a souhaité procéder à l'extension et la requalification de son village vacances situé à Chaux des Crotenay par la construction d'une salle de restauration et de travail, la création d'un parking, la réfection des sanitaires d'un gîte, le remplacement de l'équipement de production d'eau chaude sanitaire.

Les aménagements ont permis de réduire la consommation en eau (bouton poussoir pour la robinetterie, chasse d'eau économique) en énergie (chauffe-eau plus économe). Le parking a été repris sur un emplacement existant.

Les constats : De nombreux projets concernent la création de gîtes et la réhabilitation de village de vacances. Un certain nombre de bâtiments restent à ce jour non occupés et la question de la requalification de ce bâti se pose. Par ailleurs, nombre d'hébergements touristiques sortent chaque année du périmètre tourisme afin de devenir des logements pérennes ou du locatif de frontaliers. L'offre en hébergement touristique sur le massif du Jura est une problématique.

L'animation : 24 projets

4 structures portent l'animation de l'offre touristique du Massif : Espace Nordique Jurassien, Grande Traversée du Jura, le Parc Naturel du Haut Jura et le comité régional du tourisme.

L'objectif de ces structures est d'organiser et structurer l'offre de loisirs, de sensibiliser et former les socio-professionnels aux enjeux environnementaux et d'inscrire leurs offres dans un tourisme durable et écoresponsable.

Exemple : Programme d'actions de GTJ cout annuel 140 000€ dont 56 800€ de FNADT.

GTJ fédère et organise l'offre d'hébergements autour de la grande traversée du Jura à cheval, ski, raquette, vélo ou pédestre, gère le balisage, aide à l'organisation des itinérances.

La protection de la biodiversité est particulièrement mise en avant au travers des guides préparés par GTJ, comme dans l'organisation des itinérances. L'évitement des zones sensibles est recherché (zone du grand tétras) la prévention des incendies fait l'objet d'une forte information (aire de convivialité aménagée).

Enfin, la sécurité des personnes assurée par une information et sensibilisation sur les pratiques de pleine nature, les risques potentiels... Plus de 3000 usagers sont concernés.

Exemple ENJ Structuration de la filière nordique cout total 117 880€ dont 58 940€ de FNADT

Le projet vise à accompagner l'adaptation de la filière nordique au changement climatique par une adaptation de la filière aux toutes saisons. Il s'agit de faire évoluer un modèle basé sur l'activité neige aux activités out door, en prenant en conciliant cet élargissement avec les activités portées par GTJ, les associations de Trail, de randonnées pédestres, à cheval, à vélo afin d'éviter et prévenir les conflits d'usages, mais aussi de redéfinir le modèle économique basé sur les redevances neige, aménager les sites afin de prévenir une trop forte fréquentation sur des sites fragiles.

Constats : L'animation et structuration des filières sont organisées dans le cadre d'une stratégie partagée entre l'Etat, les régions et les 4 départements du Massif du Jura.

Le tourisme culturel : 5 projets

Exemple Rénovation du Musée de la Boissellerie (39) cout 2 000 000€ dont 300 000€ de FNADT

Le musée de la Boissellerie promeut un savoir-faire spécifique concernant le travail du bois. Géré par une association, le musée devenu obsolète nécessitait des travaux d'amélioration et d'actualisation. Cependant l'analyse financière de la structure a conduit à repenser le modèle économique par l'élargissement de l'amplitude d'ouverture, l'implantation au sein du musée de l'office du tourisme, la mise en place d'un modèle économique plus encadré. Les aménagements prévus améliorent la satisfaction clients mais aussi l'empreinte énergétique du bâtiment (meilleure isolation et éclairage plus sobre) promotion du bois.

Constats : L'offre culturelle du massif est alimentée pour partie par des musées dont la taille et la fréquentation restent modestes: seuls 2 musées dépassent les 50000 visiteurs/an (Le musée Courbet, et le musée du Jouet), par un patrimoine architectural remarquable (château de Joux, Grande Saline, Fort Saint André, musée de la grande vapeur...) mais pour lequel seuls 2 sites connaissent plus de 60 000 visiteurs : le CERN et la grande saline. Le patrimoine vernaculaire (murget, fontaine, lavoir), ainsi qu'un patrimoine industriel (ateliers des tourneurs d'écaillés, forges...) et le patrimoine immatériel ont peu été accompagnés dans le cadre de la convention.

III.1 Adapter l'offre touristique en développant l'itinérance et les sports de nature durables dans une dynamique « 4 saisons »

Une part significative de l'activité touristique du massif du Jura reste liée à l'enneigement (activités nordiques et alpines : ski, raquettes, musher, luges) malgré une diversification débutée dès 2010, avec une diversification des activités par la promotion de l'escalade, du VTT, du canoë-kayac, de la spéléo, de la randonnée. D'autre part, l'offre d'hébergement touristique doit s'adapter afin de favoriser la fréquentation estivale et sur les ailes de saisons, être en adéquation avec des activités de plein air ou liées à l'itinérance. L'amorçage d'une offre insolite est également à accompagner. Toutefois, la ligne de partage de compétences promues par la loi Notre, appelle une évolution des interventions au titre du massif du Jura vers un rôle d'animation et de portage de l'innovation, plutôt que de cofinancier d'un domaine qui relève de la compétence des collectivités territoriales, telle la montée en gamme des campings, de l'hôtellerie.

Les principales gageures pour le massif du Jura sont de porter à connaissance des touristes la réalité de l'offre touristique sur le massif en temps réel et de permettre à ceux-ci de réserver en ligne leur séjour, mais aussi de développer une offre 4 saisons en lien avec les valeurs « nature » du Massif.

Les enjeux consistent d'une part à valoriser tous les secteurs d'activités existants et potentiels en développant autant que faire se peut l'économie résidentielle et en hybridant les activités pour les renforcer les unes aux autres, à développer un tourisme de séjours multi activités, qui, à côté des activités symboliques des loisirs à la montagne, valorise l'immersion, l'initiation, la rencontre des visiteurs avec les singularités du territoire, marquées par les patrimoines, matériels et immatériels, par les activités et les hommes afin de passer d'une montagne à pratiquer sous forme d'un terrain de jeu à une montagne à vivre.

Ceci implique d'être en capacité de :

- de faire émerger des territoires, en tant que véritables destinations touristiques, marquées par leur singularité,
- de proposer des activités de loisirs et de tourisme « aux quatre saisons »
- d'organiser les acteurs inter filières, de manière à développer toutes les ressources de l'économie résidentielle et de nourrir des offres touristiques diversifiées,
- de qualifier et professionnaliser les offres
- d'utiliser et bonifier l'outil numérique au service des hommes et du projet, tout en conservant la dimension humaine des échanges.
- D'accueillir toutes les clientèles, celle des habitués et celle des néo découvreurs, celle qui souhaite pratiquer des activités sportives traditionnelles et celle qui souhaite découvrir, contempler et goûter aux spécificités naturelles, culturels et patrimoniales du territoire.

Il est à relever que le FNADT est un des rares dispositifs permettant le financement des travaux de restauration ou création de gîte supportés par des privés.

Les critères de sélection :

- ✓ s'inscrire dans une démarche de développement intégrée à une stratégie territoriale de développement,
- ✓ contribuer à la rationalisation de l'offre et à sa structuration,
- ✓ préserver les milieux naturels,
- ✓ être respectueux des ressources naturelles. L'intégration des projets dans les paysages,
- ✓ diminuer les GES et de la consommation énergétique

106 dossiers ont été accompagnés pour un cout total de 24 852 709.6€ dont 2 401 034.33€ de FNADT

- **37 projets de développement des pratiques sportives et de loisirs** pour un cout total de 9 215 792.7 € dont 737 240.92 de FNADT
- **37 projets d'amélioration et de diversification de l'offre d'hébergement de pleine nature** (Camping, gites, logement insolite) pour un cout total de 10 422 937.48 dont 908 578.58 de FNADT
- **19 projets d'études préalables à des aménagements de sites ou développement d'activités** pour un cout total de 614 735€ dont de 190 810.9 € FNADT
- **8 projets d'amélioration de l'itinérance à pied ou à vélo sur le massif** pour un cout total de 4 388 554.62€ dont 441 921.43€ de FNADT
- **5 projets d'animation et de promotion de pratiques sportives de pleine nature** pour un cout total de 280 889€ dont 122 492.5€ de FNADT

Développement des pratiques sportives et de loisirs : 37 projets

Le changement climatique impacte de façon significative l'enneigement des stations de ski et pose clairement la question de l'artificialisation de l'enneigement. Aussi, un travail conséquent a été déployé afin de structurer et promouvoir le tourisme « 4saisons » : accompagnement de l'itinérance, du trail, la mise en place d'une filière « lacs et cascades du Jura », la promotion du massif « by Montagne du Jura », et la réalisation de spots de promotion.

Exemple : Vélo Jurassic Tour 7 projets d'aménagements et 1 projet d'animation cout total 994 440€ dont 94 268€ de FNADT

Afin de promouvoir les lacs et cascades du Massif du Jura, un nouveau produit est développé : la découverte en VAE de la route des lacs et cascades. 50 boucles thématiques ont été tracées représentant 1500KM de parcours reliant 150 points d'intérêts majeurs. Les tracés empruntent des routes secondaires, des chemins blancs ou pistes forestières, sentiers, aucune artificialisation n'a été nécessaire. Les tracés sont accessibles à tous. Les boucles varient de 15 à 60 km et se combinent entre elles afin de proposer un grand tour au plus courageux. 20 points d'arrivées ou départ de boucle permettent de louer des VAE, de trouver des bornes de rechargement. Les aménagements ont répondu au cahier des charge à savoir : s'intégrer au paysage, utiliser le bois, promouvoir les ressources du massif (la biodiversité, les savoir-faire locaux..)

Une application a été développée afin de proposer un parcours connecté et sécurisé (conseil de sécurité, informations touristiques sur les territoires traversés, information biodiversité). Le Parc du Haut Jura et le Pays lédonien assurent la coordination et l'animation du dispositif.

Exemple Aménagement de site d'escalade (6 projets visant la sécurisation de site d'escalade, de via ferrata ou canyoning pour un cout total de 207 998.4 € dont 34700 €de FNADT

Le projet « verticales » de la vallée de l'Albarine (01) représente bien la démarche adoptée : la communauté de communes a souhaité répondre à l'AMI « Sports de nature » lancé par le commissariat du Massif du Jura en 2016. En parallèle, la vallée est classée en « espaces naturelles sensibles ». Une étude de préfiguration du projet « verticales » est lancée en 2017.

Le diagnostic réalisé fait état d'un contexte réglementaire important (foncier, sur les milieux, les infrastructures, la réglementation des sites classés : APPB, Site Natura 2000, ZNIEFF de type 1, zones humides, inventaire des pelouses sèches et site classé), un inventaire de la faune, de la flore et des habitats naturels a été réalisé en 2020.

Une étude d'impact a été réalisée afin d'intégrer les problématiques liées à l'APPB, aux autorisations préalables à demander.

Exemple Création d'un parc d'aventure à Oyonnax 01 cout 245 249.12€ dont 15 931.52€ de FNADT

Le projet consistait en la création d'un parcours accrobranche, un circuit de courses d'orientation, de laser game et de biathlon laser.

La ville d'Oyonnax, très industrialisée (berceau du travail de la corne (peigne) puis du plastique doit engager sa diversification économique. Le tourisme est un axe sous développé à ce jour malgré une richesse patrimoniale importante à valoriser, une situation au cœur des lacs et du massif pertinente.

D'autre part, la jeunesse a tendance à quitter la ville faute de trouver sa place et d'envisager son devenir sur site.

Les aménagements proposés ont permis de requalifier des friches et donc de réduire les impacts au sol et de re-naturer un espace abandonné. Les parcours proposés permettent de plus de sensibiliser à l'environnement par une signalétique dédiée, une attention particulière a été accordée aux choix des matériaux utilisés, aux espèces végétales utilisées conformément aux avis de la DDT et Préfecture.

Amélioration et ou la diversification de l'offre d'hébergement de pleine nature : 37 projets

Les campings représentent 43.7% de l'offre d'hébergement du massif, les gîtes de randonnée 7.5%, les gîtes collectifs 12.7%, les meublés 12.5%, les résidences de vacances 6.3% et l'hôtellerie 15%. Une étude du CDT du Jura montre que depuis 2013, alors que la fréquentation hôtelière augmente en France (+9%) elle régresse dans le massif (-8% sur le Jura). De même le nombre d'établissements diminue (-19%). La faible capacité hôtelière et la forte saisonnalité de l'activité ont fragilisé le modèle économique et affecté les capacités financières des établissements à se renouveler. L'offre en hébergement d'autre part compromise par le fait frontalier et nombre de logements sont repris à des fins de locations ou pour des résidences permanentes de frontaliers.

Il y a donc un enjeu majeur à préserver l'offre en hébergement, accompagner la création de nouveaux hébergements en requalifiant du bâti, stimuler une offre innovante et durable.

Exemple : Restauration du refuge de la Conay (01) cout total 420 289€ dont de 42 029€ FNADT

Le projet vise à remettre aux normes le refuge de la Conay par une restructuration des dortoirs, la création de chambres familiales et en améliorant la sécurité des usagers. L'implantation de panneaux solaires dédiés à la production d'eau chaude et la mise en place de toilettes sèches sont à noter.

L'avis du SDIS de l'Ain a été consulté et a émis un avis favorable comme la Préfecture de l'Ain.

Exemple : création d'un gîte d'étape d'alpage pour un cout total de 624 587€ dont 90000€ de FNADT.

SARL Alpage des Granges Raguin a souhaité transformer une ferme d'alpage en gîte de groupe sur la commune de Rochejean. Le projet consistait en l'aménagement d'un gîte de groupe de 15 lits et d'un appartement de 8 lits pouvant être loués ensemble ou séparément et l'aménagement d'un studio avec accès séparé dédié aux clientèles en itinérances. Le projet contribue à structuration et au développement de l'offre d'hébergement dédié à l'itinérance (sur les itinéraires GTJ) et à la pratique des activités de pleine nature (prestations trottinette) sur le secteur du Haut Doubs. L'Établissement est classé en ERP/ Refuge de Montagne.

Le projet comportait des travaux de réhabilitation, dont isolation thermique, en vue de sa reconversion en gîte. Conformément aux recommandations faites, le traitement des gravats et déchets a été pris en compte, l'isolation, le retrait de la chaudière fioul pour un mode plus durable (granulés), ont été réalisés afin de

réduire la consommation énergétique, l'installation robinetterie a veiller à être plus économe (bouton poussoir), le bois a été privilégié pour les sols, le mobilier et les bardages extérieurs.

Exemple création d'hébergements touristiques pour personnes à mobilité réduite sur Métabief cout 881 707.88€ dont 176 000 de FNADT€

La commune de Métabief a souhaité engager la construction d'hébergements touristiques de groupe pour personnes handicapées au sein du projet de maison de vie au centre du village. Afin de ne pas artificialiser de nouveaux territoire, le choix a été fait de recycler du bâti existant afin de construire en lieu et place deux gites de groupes répondant aux normes d'accessibilité et de capacités respectives 12 et 10 personnes.

Une attention particulière a été portée sur le tri et recyclage des déchets, dans la construction afin de promouvoir des matériaux durables, de réduire la consommation énergétique et en eau. Le projet a été conçu selon le cahier des charges du label « Tourisme et Handicap » et instruit dans le cadre du régime d'aide « infrastructures locales ».

Exemple les cabanes dans les arbres du domaine de l'authentique (25) cout 403 680.2€ dont 57 704€ de FNADT.

Mme Pagnoz, forte d'une expérience de gouvernante de palace a souhaité développer une offre insolite sur son domaine en complément de ses chambres d'hôtes. Aussi, elle propose la création de 3 cabanes dans les arbres haut de gamme et durable. Entièrement conçues en bois les cabanes s'articulent autour des arbres en prenant appui sur eux et totalement intégrées. L'aménagement intérieur est en bois et repose sur des aménagements durables de types toilettes sèches, éclairage et chauffage solaires....

Etudes préalables à des aménagements de sites ou développement d'activités : 19 projets

Exemple PNR Haut Jura et du Pays lédonien sur la structuration de la filière touristique lacs , rivières et cascades- Cout 20000€ financé par FNADT

Le PNR du Haut-Jura a souhaité procéder en partenariat avec le Pays lédonien à la conduite d'une étude d'accompagnement à la structuration d'une filière touristique lacs, rivières et cascades.

Le projet reposait sur le recrutement d'un bureau d'étude qui a du:

- Définir, un positionnement et une stratégie de développement touristique durable en vue de constituer une filière d'excellence sur la base d'une mise en perspective du diagnostic touristique existant
- Décliner le positionnement du territoire en termes d'univers marketing et de politique d'aménagement des sites permettant la création d'offres touristiques attractives
- Formaliser et prioriser un plan d'actions pour la mise en œuvre de projets et définir les modalités d'accompagnement de la mise en œuvre de la stratégie

Suite à cette étude, le projet « Jurassic Tour » a été initié.

Amélioration de l'itinérance à pied ou à vélo sur le massif : 8 projets

Exemple Amélioration de l'offre itinérante sur le massif par le CDT du Doubs. Cout 41 600€ dont 20 800€ de FNADT

Le CDT 25 a souhaité réaliser un état des lieux sur l'offre en hébergements touristiques en itinérance sur le Massif du Jura en partenariat avec les grandes traversées du Jura. Cette enquête a permis d'identifier les manques, de qualifier la clientèle (+55 ans, voir retraitée, CSP +) de créer un référentiel et des outils de sensibilisations des socio-professionnels.

Suite à cette étude (+800 sondés) trois constats ont été partagés :

- La nécessité de rajeunir la clientèle

- Le besoin de travailler l'offre en hébergement
- Un travail d'aménagement à engager afin de concilier fréquentation, nouveau pratiquant et protection de la biodiversité (aménagement aire convivialité, bivouac + sensibilisation et formation des socio-professionnels aux enjeux environnementaux, organisation de la sécurité (en particulier prévention incendie)

Animation : 5 projets

Exemple Programme animation CPIE création guide pratique out door cout global 20 875€ dont 6 262.5€ de FNADT

Ce livret présente simplement les principaux points de vigilance qu'il convient de garder présents à l'esprit dans le cadre de pratiques sportives selon les milieux naturels où se déroulent ces activités (forêts, alpages, lacs ou rivières, grottes...), que l'on soit une association, un club, un pratiquant, une famille, une tribu d'amis ou un moniteur encadrant. Le projet comporte deux phases : une phase de diagnostic et de concertation visant à définir les enjeux en termes de pratique des sports de nature et de protection et valorisation des paysages du massif avec la DREAL, la DRJSCS, la DRAAF, le Commissariat de Massif, le PNR, une phase de réalisation d'un livret, pouvant prendre la forme de fiches pédagogiques par milieu sous format livret papier ou fiches web téléchargeables. Le livret a été diffusé sur le site Montagnes du Jura, la Préfecture de Région, le Conseil Régional, ENJ, GTJ, PNR,...

Animation et la promotion de pratiques sportives de pleine nature- 5 projets

Exemple CDT 39 – développement du Trail par une AMI cout 34 860€ dont 17 430€ de FNADT

Le Comité Départemental du tourisme du Jura a souhaité procéder à la mise en œuvre d'un programme de structuration et de promotion des filières trail et vélo à assistance électrique à l'échelle des Montagnes du Jura. Le projet porte sur la structuration de la filière trail et de la filière vélo à assistance électrique à l'échelle des « Montagnes du Jura », des actions de communication et de promotion de ces filières intégrées, stratégiquement et graphiquement, à la stratégie marketing de la marque « Montagnes du Jura »

Un diagnostic de l'existant a été réalisé afin d'identifier l'offre, puis des groupes de travail ont permis de structurer cette offre.

A l'issue de ce travail plusieurs pistes de travail émergent :

- La nécessité d'enregistrer toutes les manifestations sur un site unique et dédié afin de connaître la pression exacte exercée sur un territoire par ces manifestations et moduler les autorisations selon les données collectées ;
- La difficulté de structurer une filière trail intégrée à la filière athlétisme pour le moment
- Le besoin en formation des socio-pro aux enjeux environnementaux.

Constats : L'adaptation du tourisme au changement climatique est engagée. Toutefois plusieurs difficultés émergent :

- La conciliation des usages entre touristes, habitants et professionnels (agricoles et forestiers)
- La maîtrise des flux afin de rendre compatible la fréquentation et les ressources disponibles (eau-foncier)
- Le maintien d'une offre en hébergement touristique suffisante malgré la pression du travail frontalier et de l'hébergement de ces salariés.

III-2 Connaissance du changement climatique et développement des énergies renouvelables

Une part significative de l'activité économique du massif du Jura est basée sur les ressources naturelles du territoire (bois, pastoralisme, vigne, tourisme). Que ce soit pour les secteurs agricoles ou forestiers, la valorisation des matières premières dépend du climat et de son évolution. La pérennité de ces activités est largement conditionnée par notre capacité ou non à préserver les ressources.

Les actions encouragées ont été autant des études et des travaux de recherche, l'élaboration de stratégies afin d'améliorer la résilience des territoires, le partage de connaissance, des expérimentations, des suivis, le déploiement d'énergie renouvelables.

56 projets ont été accompagnés pour un montant global de 16 230 189.18€ dont 393 580.01€ de FNADT.

- **21 projets ont concernés l'amélioration thermique ou le séchage solaire dans des bâtiments agricoles** pour un montant de 6 182 624.5€
- **12 projets d'animation, sensibilisation aux enjeux ont été déployés** pour un cout total de 728 294.35€ dont 265 740.15€ de FNADT
- **11 études ont été accompagnées** pour un cout total de 301 627€ dont 87 164.5€ de FNADT
- **10 projets concernent le suivi et l'observation du changement climatique** pour un cout total de 40 675.33€ de FNADT
- **2 projets ont concernés la réhabilitation de tourbière** pour un cout total de 8 639 444.7€

Amélioration thermique ou le séchage solaire dans des bâtiments agricoles : 21 projets

Ces projets ont été valorisés au titre de la convention massif mais non financés par le FNADT.

Un seul projet a concerné la création d'énergie par méthanisation pour un four de séchage.

Animation, sensibilisation aux enjeux : 12 projets

Exemple Programme animation CPIE « Climassif » cout global 46 467.86€ dont 23 233.93€ de FNADT

Création d'une exposition itinérante afin de travailler avec les EPCI et le public sur la question du climat et des effets du changement.

Le CPIE a conventionné avec 7 EPCI afin de déployer ce travail de sensibilisation. L'outil a été élaboré avec un collège scientifique composé de la DREAL, de l'Université, de l'agence de l'eau, de la biodiversité et des services techniques de la DRAAF, des DDT, du CI Régional, du PNR HJ, du commissariat du massif.

Les objectifs : faire prendre en compte la thématique dans le montage de projets des EPCI, amener les habitants à s'organiser pour construire la résilience du territoire, valoriser les initiatives, adopter une démarche pédagogique et ludique afin de favoriser l'implication...

Exemple Etude sur le scolyte sur le massif du Jura portée par le PNR du Haut Jura

En raison du réchauffement climatique, les parasites s'attaquent davantage aux résineux du massif du Jura jusqu'alors épargnés. Afin de préserver le capital forestier, il faut disposer d'un dispositif de détection et neutralisation précoce des scolytes dans les pessières d'altitudes (+800m) en s'appuyant sur le dispositif « bucherons-pompier » mis en place en Savoie et Haute Savoie.

Le PNR du Haut Jura et l'organisation professionnelle FIBOIS ont proposé de réaliser une étude de faisabilité. En 2020, en Bourgogne Franche Comté, 930 000m³ sont estimés « bois scolyté ». Les données de l'ONF pour le seul département du Doubs montre une évolution explosive de 1 605m³ en 2018 à 235 111m³ en 2020. Si les scolytes étaient déjà présents en dessous de 800m d'altitude, aujourd'hui la forêt d'altitude est

menacée, des foyers ont été repérés à 1280m dans les futaies jardinées.

Suite aux travaux menés et aux concertations, un plan d'actions est proposé :

- Organiser la détection par repérage humain (embauche d'agents) et par drone des zones infectées entre 800 et 1200m d'altitude. Une des difficultés majeures concerne l'identification des propriétaires privés en forêts non gérées, notamment dans le cadre des successions. Un rescencement doit impérativement être réalisé afin de permettre les intrusions sur les propriétés et le traitement des foyers. Pour les forêts publiques, l'ONF peut organiser les chantiers.
- Mise en place d'une zone tampon de 500 m autour des foyers.
- La neutralisation des scolytes se fera par écorçage puis par commercialisation du bois.

Etudes : 11 projets

Exemple PNR Haut Jura et du Pays lédonien sur la structuration de la filière touristique lacs , rivières et cascades- Cout 20000€ financé par FNADT

Le PNR du Haut-Jura a souhaité procéder en partenariat avec le Pays lédonien à la conduite d'une étude d'accompagnement à la structuration d'une filière touristique lacs, rivières et cascades.

Le projet reposait sur le recrutement d'un bureau d'étude qui a du:

- Définir, un positionnement et une stratégie de développement touristique durable en vue de constituer une filière d'excellence sur la base d'une mise en perspective du diagnostic touristique existant
- Décliner le positionnement du territoire en termes d'univers marketing et de politique d'aménagement des sites permettant la création d'offres touristiques attractives
- Formaliser et prioriser un plan d'actions pour la mise en œuvre de projets et définir les modalités d'accompagnement de la mise en œuvre de la stratégie

Suite à cette étude, le projet « Jurassic Tour » a été initié.

Suivi et observation : 10 projets

Exemple Projet alpage sentinelle porté par le PNR du Haut Jura cout 33 707.2€ dont 9 269.48€ de FNADT

Le Parc naturel régional du Haut Jura a mis en place un réseau d'alpages sentinelles à l'échelle de son territoire, basée sur l'acquisition d'une méthodologie de collecte et d'analyse de données.

Le projet comporte :

- Un accompagnement méthodologique
- La mise en place de protocoles et la réalisation de suivis de biodiversité
- L'acquisition de données concernant les pratiques pastorales
- L'acquisition de données liées à l'importance de la surface pastorale dans le fonctionnement des exploitations
- La mise en place des protocoles d'évaluation et de suivi de la ressource pastorale et la réalisation des premiers relevés

Ce travail permet de suivre l'évolution de la faune et de la flore, les impacts du changement climatique, des activités humaines et des techniques agricoles. 4 alpages situés dans des sites Natura 2000, ont bénéficié de ce suivi. L'accompagnement d'IRSTEA a permis la bancarisation des observations au sein de l'observatoire des alpages sentinelles (8 territoires et 35 alpages) et de bénéficier des analyses et sorties développées. La restitution de ces observations va alimenter la réflexion du parc mais aussi du massif afin de préserver la biodiversité, accompagner les pratiques agricoles et pastorales.

Réhabilitation de tourbières :

Les 2 projets ont été valorisés dans la convention mais sans financement FNADT puisque financés par le département et les fonds européens.

IV : les coopérations entre les massifs et avec la Suisse :

Compte tenu des inter-actions sociales et économiques entre le Jura, la Suisse et les massifs voisins, 17 projets ont été accompagnés 12 817 260.96€ dont 191 761.03€ de FNADT.

Exemple : Inventaire botanique sur l'arc jurassien cout 25000€ dont 5 000€ de FNADT (projet leader)

Le Parc naturel du Haut Jura a réalisé avec le Parc Naturel Vaudois, un travail d'observation des espaces montagnards afin de comparer et suivre leurs évolutions respectives et révéler les principaux mécanismes de production des paysages afin de partager les outils de gouvernance, de sensibilisation, d'accompagnement, de gestion mis en place. Ces éléments permettront de décloisonner les perceptions paysagères, de comprendre les mécanismes de production et expliquer les inter-dépendances. Un observatoire partagé a été initié en 2020.

Les DDT, DREAL, PNR sont associés au projet.

En conclusion :

Les mesures relatives aux mobilités alternatives et aux filières économiques traditionnelles du massif présentent un avancement intéressant malgré le fait qu'elles ne bénéficient pas de l'antériorité de la thématique « tourisme ». Bien que non spécifiques à la montagne, les interventions trouvent toutefois un écho particulier sur le massif jurassien en raison des dynamiques de déplacements pendulaires dues à l'emploi frontalier, ainsi qu'à la part très importante de l'emploi industriel sur le territoire (au-delà de 20 %). On observe notamment un fort développement des petites infrastructures de types voies vertes et aires de covoiturage.

Les mesures d'adaptation au changement climatique, hors diversification quatre saisons du tourisme, de développement des énergies renouvelables et de développement des usages du numérique on peine à trouver leur public. La redondance avec des dispositifs de l'ADEME, non contractualisés au sein de la convention de massif, et la prise de conscience encore parfois timide des enjeux de transition par les porteurs de projets explique le faible avancement des mesures de transitions climatique et énergétique.

La protection des paysages fait quant à elle l'objet d'un bilan mitigé. Si les opérations expérimentales d'améliorations paysagères à vocation résidentielle – cœurs de village – et l'accompagnement de la préservation des paysages à vocation touristique – belvédères – sont plutôt satisfaisantes et encourageantes, les actions de réouverture paysagère en lien avec la dynamique pastorale sont en recul par rapport aux problématiques de simple adduction d'eau sur les alpages.

Les usages du numérique représentent quant à eux un enjeu transversal et constituent plus un moyen que l'on retrouve sur d'autres axes de la convention de massif qu'une fin en eux, d'où le faible avancement de la mesure concernée.

Les coopérations transfrontalières et inter-massifs sont transversales aux autres thématiques, toutefois la

clause de « compétence générale » de l'axe IV de la convention de massif a permis d'intervenir en cofinancement des fonds européens.

La période a permis d'initier le pivotement d'une intervention auparavant essentiellement pilotée par la nature des projets et par la gestion budgétaire vers une logique davantage conçue en termes d'objectifs et de mise en cohérence des dynamiques observées à l'échelle du massif du Jura, dans une logique de développement durable.